

LA CONTRIBUTION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE AUX RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTREAL SURVOL HISTORIQUE

Colette Robitaille
Fonctionnaire retraitée de la Ville de Montréal

CONTEXTE GÉNÉRAL¹

Nous devons à un ancien maire de Denver (Colorado) des années quatre-vingt-dix, Wellington Webb, une des formules les plus percutantes sur l'importance croissante de l'urbanisation : « Le XIXe a été le siècle des empires, le XXe celui des États nations. Le XXIe siècle sera celui des villes ».²

L'histoire récente nous permet de situer l'émergence de la paradiplomatie des villes après la Deuxième Guerre mondiale et à la suite à la chute des empires coloniaux survenue dans les années subséquentes.

Dans le contexte de l'après-guerre et de la réconciliation souhaitée, les villes se sont engagées dans les années cinquante à établir entre elles des jumelages et des pactes d'amitié pour favoriser le rapprochement et la connaissance mutuelle entre leur population respective. Ces initiatives, conçues comme moyen de progresser vers des relations internationales apaisées, ont conduit à la fondation de la Fédération mondiale des villes jumelées (1957) qui deviendra en 1980 la Fédération mondiale des cités unies (FMCU).

Les décolonisations et la naissance de nouveaux états nationaux entraînent l'adoption de politiques d'aide et de coopération internationale de la part des « pays du Nord » en direction de ces pays dits en voie de développement (PVD). Ces derniers s'engagent, vers la fin des années quatre-vingt, dans des politiques de décentralisation avec d'importants transferts de responsabilités à l'échelon local. Les relations d'amitié et de connaissance mutuelle entre les villes évoluèrent vers des relations d'échange et de transfert d'expertise pour répondre aux besoins de renforcement et au développement de capacités de gestion de ces nouvelles administrations publiques nées des politiques de décentralisation. On parlera alors de coopération décentralisée.

¹ Conceptualiser la « diplomatie des villes » Ou l'obligation faite aux relations internationales de penser l'action extérieure des gouvernements locaux, Yves Viltard, Dans Revue française de science politique 2008/3 (Vol. 58), pages 511 à 533

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2008-3-page-511.htm>

² Le Monde - Blog de la rédaction du 14 octobre 2016.

Pour atteindre cet objectif, des métropoles ont décidé de former un club de maires amis, parlant la même langue, club qui au fil de ses réformes est devenu une organisation reconnue internationalement. Les maires Jean Drapeau (Montréal), Jean Pelletier (Québec), Jacques Chirac (Paris) et une quinzaine d'autres se sont réunis à Québec, le 1^{er} mai 1979, pour créer l'Association internationale des maires et responsables de capitales et de métropoles entièrement ou partiellement francophones (AIMF).³⁻⁴

Parallèlement, les défis liés à l'environnement, à la sécurité publique, à la prévention des conflits, à la lutte à la pauvreté et à la mondialisation des échanges obligent à revoir le mode de gouvernance mondiale né de l'après-guerre, les villes devenant de plus en plus des acteurs clés pour relever ces défis. Elles se sont mobilisées et elles ont regroupé leur force au sein de divers réseaux de villes. Outre la Fédération mondiale des cités unies (FMCU) en 1980 dont il a déjà été question, il y aura METROPOLIS et Sommet des grandes villes du monde en 1985, International Union of Local Authorities (IULA) en 1987. Afin de porter leur message haut et fort lors du Sommet de la terre à Rio en 1992, ces quatre grandes associations s'unissent pour former le Groupe des 4 (G4) qui sera rejoint très rapidement par les regroupements régionaux des collectivités locales les plus représentatives à savoir l'UVA en Afrique, CityNet en Asie, Eurocités en Europe, et l'Organisation des Villes arabes, pour former ce qui a été connu comme le G4+. Le G4+ est sans nul doute l'amorce d'une importante reconfiguration, quelques années plus tard, de ces grands réseaux mondiaux de villes.

Alors que l'AIMF est reconnue en 1995 par les chefs d'État et de gouvernement francophones comme l'opérateur de la Francophonie pour les villes, le 7 septembre 1996, les présidents et représentants des associations internationales de villes se retrouvent à Paris à l'invitation de M. Michel Giraud, président de la Région Île-de-France et président de METROPOLIS, et fondent officiellement la « Coordination des Associations Mondiales des Villes et Autorités locales » (CAMVAL). De cette coordination naîtra, en 2004 à Paris, Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), l'AIMF siégeant en même temps en Assemblée générale sous la présidence de Bertrand Delanoë, maire de Paris. METROPOLIS gardera cependant son statut d'association de métropoles tout en étant membre de CGLU.

CGLU aura entre autres objectifs d'assurer une représentation politique effective des gouvernements locaux au sein de la communauté internationale, notamment vis-à-vis de l'ONU et de ses agences. Boutros Boutros Ghali, alors Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, qualifie l'AIMF « d'organisation d'un troisième type », considérant ainsi l'AIMF et CGLU d'organisations complémentaires. Bertrand Delanoë, maire de Paris, cumulera les fonctions de président de l'AIMF et de coprésident de CGLU. Onze ans plus tard (2015), l'Union européenne confirmera cette complémentarité dans le cadre de son partenariat stratégique signé avec des organisations de villes : l'Association des villes francophones, AIMF, celles du Commonwealth, CGLU et ses réseaux régionaux. Ce partenariat entre l'AIMF et l'Union européenne vise à conjuguer les efforts de chacun afin que les villes francophones soient plus durables, inclusives, efficaces et qu'ainsi elles soient considérées à

³ AIMF porte maintenant le nom de l'Association internationale des maires francophones.

⁴ Les actuels membres québécois et canadien de l'AIMF :

- les maires Chantal Deschamps de Repentigny, Sylvie Parent de Longueuil, Josée Néron de Saguenay, Valérie Plante de Montréal, Régis Labeaume de Québec
- la maire Vicki-May HAMM pour la Fédération canadienne des municipalités, le maire Alexandre CUSSON pour l'Union des municipalités du Québec, le maire Luc DESJARDINS Association nationale des municipalités du Nouveau Brunswick.

tous les niveaux, comme des interlocutrices fiables et nécessaires pour la résolution des grands défis mondiaux.

La Ville de Montréal s'est engagée au plan international dans ce contexte général et en tenant compte du caractère international de Montréal profondément inscrit dans l'histoire même de la ville. Sa situation géographique, ses moyens de transport et de communication avec l'étranger, la multiplicité des activités internationales qui s'y déroulent, son rôle prépondérant dans l'accueil des immigrants au Québec, le cosmopolitisme de sa population, l'importance du commerce international et les relations économiques, culturelles, sociales et universitaires poursuivies par de nombreux acteurs et institutions montréalais renforcent sa personnalité internationale.

Avec pour objectif d'être une ville monde et de répondre aux défis mondiaux qu'il soit social, économique, culturel, démocratique, environnemental et de résilience, on verra que la Ville de Montréal a toujours été présente dans le grand courant international de coordination des villes.

Certains gestes posés et décisions prises et par la Ville de Montréal pour favoriser son rayonnement, ses capacités d'action et son engagement en matière internationale seront exposés dans les pages qui suivent. Les faits relatés sont de diverses sources dont une bonne part issue de l'expérience vécue, au sein du Secrétariat aux affaires internationales de la Ville de Montréal, de notes internes et de rapports administratifs, de communiqués de presse, de textes de résolutions adoptées par les instances politiques.

L'ERE JEAN DRAPEAU : LA TENUE DE GRANDS EVENEMENTS INTERNATIONAUX (1954-1957 ET 1960-1986)

Les années 60 et 70 sont marquées par la tenue d'événements de très grande envergure. Qu'il s'agisse de l'EXPO 67, des Jeux olympiques, des Floralies internationales, chacun de ces événements ont permis de mettre Montréal à l'avant-scène internationale.

Le contexte économique était alors propice à ce genre d'initiatives, aussi onéreuses soient-elles. Elles auront contribué au besoin de reconnaissance internationale du Québec et outre le fait de positionner Montréal au plan international, ces grands événements ont laissé aux Montréalais un important héritage en termes d'image, d'équipements, d'infrastructures: le métro inauguré en 1966, le site de l'Expo qui deviendra le Parc des Îles (maintenant appelé le Parc Jean-Drapeau) et de nombreuses oeuvres d'art public, l'aéroport international de Mirabel construit au début des années 70. Ajoutons le Palais des Congrès de Montréal inauguré en 1983.

Comme mentionné précédemment, c'est sous l'ère de Jean Drapeau qu'une vingtaine de maires francophones fondent à Québec, en 1979, l'Association internationale des maires et responsables de capitales et de métropoles entièrement ou partiellement francophones (AIMF) dont le siège social est établi à Québec et le secrétariat permanent à Paris.

Le congrès constitutif de METROPOLIS a lieu à Montréal en avril 1985 et réunit 14 villes membres⁵ fondatrices, dont la Communauté urbaine de Montréal.

⁵ Voir l'annexe 1 : Liste des villes avec lesquelles Montréal a signé des accords au fil des années.

Vers la fin du dernier mandat de Jean Drapeau, et à la demande du premier ministre René Lévesque est signée en 1985 la première entente internationale de Montréal avec une ville étrangère, soit Shanghai.

Le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) est fondé en 1985. Le CORIM s'est surtout consacré à offrir une tribune aux personnalités étrangères de passage à Montréal et à organiser des déjeuners-causeries, des séminaires, des colloques et des tables rondes à caractère international.

L'ELECTION DE JEAN DORE :
L'INTERNATIONAL DEVIENT UN AXE DE DEVELOPPEMENT
(1986-1994)

Le rapport du comité consultatif au comité ministériel sur le développement de la région de Montréal, de novembre 1986, connu sous le nom du Rapport Picard,⁶ recommandait de faire de Montréal une grande ville à vocation internationale. Pour faire suite au Rapport Picard, le Comité exécutif de la Ville de Montréal confia, en 1987, à la firme Jean-Paul L'Allier et Associés ⁷ le mandat de proposer une stratégie d'intervention en matière de relations internationales pour l'administration municipale de Montréal.

Ces documents furent des références déterminantes dans la contribution de l'administration municipale aux relations internationales de Montréal.

Divers gestes significatifs sont posés pour mettre cette administration au diapason de la réalité montréalaise et donner suite à certaines recommandations des rapports Picard et L'Allier misant sur les secteurs de force de Montréal et sur son appartenance aux groupes de la Francophonie et du Commonwealth. Voici à ce propos quelques extraits du Rapport Picard⁸:

4. Faciliter l'implantation et le fonctionnement des organismes internationaux et leur consentir des conditions d'accueil concurrentielles : immunités fiscales, libre circulation des biens et des personnes. Le Gouvernement doit à cet effet :

- a. reconnaître aux OINGs un statut officiel et leur affecter un haut fonctionnaire;*
- b. adopter un cadre à leur égard;*
- c. ratifier la Convention des Nations unies sur les privilèges et immunités de ses agences et harmoniser les textes de lois avec les conventions et protocoles d'entente déjà signés par le Canada;*
- d. lever les divers obstacles administratifs à l'application des conditions d'accueil consenties;*
- e. accorder les avantages fiscaux requis pour permettre aux organismes Internationaux d'attirer les cadres supérieurs à Montréal;*

⁶ Laurent Picard, directeur de l'École de gestion de l'Université McGill.

⁷ Rapport de JEAN-PAUL L'ALLIER & ASSOCIÉS, *Montréal - Pour une stratégie d'intervention en matière de relations internationales, novembre 1987.*

⁸ Rapport du Comité consultatif au Comité ministériel sur le développement de la région de Montréal, novembre 1986, pages 59, 60.

- f. *faciliter l'obtention de permis de visite, de travail (temporaire ou permanent) et de résidence permanente pour les employés étrangers et leurs familles;*
- g. *exempter les organismes internationaux de l'obligation d'investir au moins 90 % de leurs fonds de retraite au Canada ;*

5. *Accorder des conditions d'accueil adéquates pour rapatrier à Montréal les fonctions centrales de l'Association du transport aérien international qui ont été déplacées à Genève.*

6. *Créer un secrétariat pour promouvoir Montréal comme lieu d'accueil privilégié et y attirer les organismes internationaux.*

- a. *le secrétariat serait soutenu par les gouvernements et administré par les intervenants du milieu, en provenance, en particulier, du secteur privé;*
- b. *son mandat serait de:*
 - *évaluer les avantages offerts par les villes concurrentes et élaborer un plan d'action pour promouvoir Montréal comme ville internationale;*
 - *coordonner et faciliter l'accueil des organismes intéressés à s'implanter à Montréal;*
 - *effectuer une prospection active des organismes qui pourraient envisager s'implanter à Montréal;*
 - *servir de guichet unique pour tout problème d'application réglementaire ou de coordination administrative.*

7. *Manifester de façon tangible, par la création d'une cité internationale, l'engagement des gouvernements à l'égard du nouveau rôle confié à Montréal.*

- a. *la cité internationale regrouperait dans un même lieu physique tous les organismes intéressés à s'y implanter;*
- b. *les gouvernements y installeraient à la disposition des organismes, dans un même complexe, les équipements et services communs nécessaires à leurs activités (salles pour conférences internationales, services d'interprétation, entre autres);*
- c. *la gestion de la Cité internationale serait placée sous la responsabilité du secrétariat.*

8. *Inciter les gouvernements à proposer Montréal pour la tenue de grandes rencontres internationales.*

Le maire Jean Doré conserve la responsabilité politique des affaires internationales tout en confiant à une conseillère adjointe (non membre du comité exécutif) le suivi de ces dossiers au quotidien. En réponse aux recommandations des rapports Picard et L'Allier, la Ville de Montréal met en place, à l'automne 1988, le Secrétariat aux affaires internationales (SAI) qui a pour principal mandat d'assurer la coordination et la concertation des dossiers internationaux avec les services municipaux, le milieu montréalais et les deux gouvernements. C'est à cette époque qu'est également créé le Bureau de l'accueil et du protocole.

Pour accroître ses marges de manœuvre au plan international, la Ville de Montréal obtient du Parlement du Québec, en juin 1989, des amendements à sa charte, en vertu de la loi 264, se lisant comme suit :

- 10g *La Ville peut pour toutes les fins de sa compétence et notamment dans le but de favoriser le développement culturel, économique et social de la ville et de ses citoyens, négocier ou conclure une entente avec un organisme représentant ou administrant des collectivités locales ou régionales canadiennes ou étrangères.*
- 10h *La Ville peut faire partie d'association ou de groupes de personnes ou d'organismes représentant ou administrant des collectivités locales ou régionales canadiennes ou étrangères et participer à leurs activités.*

- 10i *La Ville est autorisée à refuser de transiger avec toute personne ou entreprise ayant avec l'Afrique du Sud un intérêt d'un type défini (...) au motif qu'il s'y applique une politique d'apartheid.*
- 10j *La Ville est autorisée à refuser de transiger avec toute personne ou entreprise qui détient un intérêt d'un type défini par résolution du conseil, dans la fabrication, l'entreposage ou le transport d'armements nucléaires ou de composants, spécifiques d'armes nucléaires ou dans la recherche en la matière, et à exclure une telle personne ou entreprise des soumissions publiques.*

Le SAI constate que l'on a largement négligé les conditions d'accueil offertes aux postes consulaires à Montréal. On commence alors à porter une attention particulière aux privilèges et immunités dont jouissent les représentations diplomatiques en vertu de la Convention de Vienne et à coordonner ces dossiers avec les gouvernements du Québec et du Canada. Le maire Jean Doré maintient la tradition établie depuis des décennies d'offrir annuellement un dîner aux chefs de poste consulaire.

Sur le plan des relations bilatérales, Montréal signe une deuxième entente avec la ville de Lyon en 1989. Les relations Montréal-Lyon resteront parmi les plus dynamiques grâce notamment aux Entretiens Jacques-Cartier et à la présence à Montréal d'une représentation permanente de la Région Rhône-Alpes, Entreprise Rhône-Alpes Internationale (ERAI), qui aura eu pignon sur la Place Jacques Cartier pendant plus de 20 ans. L'entente avec Lyon est suivie de peu par une entente singée avec Moscou et une déclaration d'intention avec Monterrey (Mexique) dans le contexte de l'ALENA. Il y aura en outre des accords à durée déterminée signés avec :

- Los Angeles pour des projets culturels dans le cadre du 350e anniversaire de Montréal;
- Rio de Janeiro en 1992 un accord par lequel Montréal offre sa collaboration, notamment pour l'accueil de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre);
- Paris pour établir une coopération technique dans le domaine de la télégestion des bâtiments municipaux.

Comme suggéré dans le Rapport Picard, le SAI s'intéresse de près au dossier des organisations internationales dont on souhaite voir augmenter le nombre à Montréal⁹. Le SAI se rapproche de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),¹⁰ la seule agence des Nations unies implantée au Canada. Le déménagement de l'OACI sur la rue Université¹¹ devient une priorité.

En 1990, la Société du Centre de conférences internationales de Montréal est créée en partenariat avec la Ville de Montréal, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec. On étudie la possibilité de créer un centre de conférences internationales à Montréal et on met au point une stratégie d'attraction des organisations et des événements internationaux. En 1991, les deux gouvernements et la Ville mettent en place le Fonds de développement international de Montréal (FODIM)¹² destiné à contribuer financièrement au démarrage et à l'implantation d'organisations internationales à Montréal.

⁹ Voir l'annexe 3 Les organisations internationales présentes à Montréal (cf.: Cadre stratégique des relations internationales de Montréal | AOÛT 2017).

¹⁰ Le siège de l'OACI est établi à Montréal depuis 1945.

¹¹ La rue Université porte désormais le nom de boulevard Robert-Bourassa.

¹² La Ville de Montréal contribue toujours au FODIM depuis sa création pour un montant qui atteint maintenant 510 000 \$ par année.

En collaboration avec divers services municipaux, la Ville s'engage à réaliser des projets de coopération technique au profit de villes en développement. Ces projets sont rendus possibles grâce aux contributions financières de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui gère le programme Afrique 2000, sous le mandat de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les projets réalisés dans le cadre de ce programme le sont avec les villes d'Abidjan (gestion des projets), de Libreville (informatisation des recettes des marchés publics) et de Port-au-Prince (propreté).

Pour étendre sa coopération avec des villes du Nord, la Ville de Montréal participe régulièrement à des missions techniques d'acquisition et de transfert d'expertise dans le cadre des commissions de coopération du Québec avec la France, la Flandre et la Communauté française de Belgique.

C'est sous les mandats de Jean Doré que sont organisées les premières missions économiques dirigées par un maire de Montréal. Elles conduiront des responsables d'organismes économiques et d'entreprises montréalaises en Allemagne, en Italie, à Los Angeles, à Moscou et au Japon.

Après avoir reçu l'assemblée générale de la Banque interaméricaine de développement, la Ville décide de miser sur les relations multilatérales afin de positionner Montréal comme un acteur-clé au sein des grandes associations internationales de villes¹³. En accord avec le gouvernement du Québec, la Ville prendra l'initiative de proposer une stratégie québécoise d'intervention urbaine au sein de la Francophonie : pour les villes francophones, Montréal représente l'expertise urbaine de l'Amérique du Nord en français.

Profitant des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal, la Ville mettra en place un bureau pour l'organisation et l'accueil à Montréal de prestigieuses conférences internationales à savoir le congrès de l'Association de villes nordiques (NICC), l'assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et la troisième conférence du Sommet des grandes villes du monde. Il est important de mentionner que cette troisième conférence mettra l'accent sur le développement urbain viable et aboutira à une déclaration connue sous le nom de la Charte de Montréal. Celle-ci constituera l'essentiel de la contribution des grandes villes au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 auquel prendra part le G4+. Il reviendra au maire Jean Doré de prendre la parole au nom de ce groupe, à la première séance plénière du Sommet de la Terre, pour que soit reconnu le rôle des villes dans l'Agenda 21. C'est ainsi que les collectivités territoriales seront appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 local, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population.

La célébration du 350^e anniversaire de Montréal laissera un important héritage dont le Biodôme, le nouveau Musée d'art contemporain de Montréal, le musée de la Pointe-à-Callière. Signalons aussi des œuvres d'art offertes par des villes étrangères dont :

- de Berlin, une partie du Mur de Berlin au Centre de commerce mondial
- de Lyon, le Lion de la Feuillée à la roseraie du Jardin botanique
- de Paris, l'Obélisque en hommage à Charles de Gaulle au Parc Lafontaine lors de l'assemblée générale de l'AIMF
- du Département du district fédéral de Mexico, la Porte de l'amitié au Parc Jean-Drapeau.

¹³ Voir annexe 2 Les réseaux internationaux auxquels appartient Montréal (cf.: Cadre stratégique des relations internationales de Montréal | AOÛT 2017).

En 1993, la Ville de Montréal et la Communauté urbaine de Montréal seront les hôtes du IV^e congrès mondial de METROPOLIS sur le thème « Le citoyen et le développement durable ».

L'action internationale de la Ville s'inscrit alors nettement dans le mouvement mondial pour le développement durable de sorte que Montréal obtiendra le siège du Secrétariat sur la protection de la couche d'ozone, le siège de la Commission de coopération environnementale de l'ALÉNA et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Mentionnons pour compléter qu'un inventaire dressé, en 1991, révèle que plusieurs services municipaux et spécialistes de la Ville de Montréal sont membres de 125 associations internationales dont la plupart ont leur siège aux États-Unis. Ces associations sont surtout de nature technique et les employés municipaux de divers domaines y participent en vue d'échanges spécialisés.

L'ELECTION DE PIERRE BOURQUE : L'ACCROISSEMENT DES ENTENTES AVEC DES VILLES ETRANGERES ET CRÉATION DE MONTRÉAL INTERNATIONAL (1994-2001)

À l'instar de ses prédécesseurs, le maire Pierre Bourque conserve la responsabilité politique des affaires internationales de la Ville. Les nouvelles règles de délégation de pouvoir permettent de conduire des actions internationales dans chaque service municipal sans en référer au Secrétariat aux affaires internationales. Ce dernier devient, dans l'intervalle, le Bureau des affaires internationales (BAI) et voit son rôle de coordination et de concertation sérieusement diminué.

Les deux mandats de Pierre Bourque sont marqués par la multiplication des ententes avec des villes étrangères celles-ci passant de 3 à 24 en 2000¹⁴. La plupart de ces ententes trouvent leur origine dans la présence de communautés culturelles vivant à Montréal et provenant des pays ou des villes visités par le maire lors de ses missions à l'étranger. La priorité pour le maire Bourque restera cependant les liens établis avec Shanghai dont il s'occupait activement avant son élection à titre de directeur du Jardin botanique. Un fait à souligner concerne l'entente signée en 1998 avec Hiroshima qui offrira à la Ville de Montréal une cloche de la paix, placée au Jardin botanique qui sonne tous les 5 août à la mémoire des victimes du bombardement nucléaire de 1945.

Le maire s'engage à réaliser deux missions à l'étranger par année. Dans la majorité des cas, il est à la tête d'une délégation de gens d'affaires. Grâce à la collaboration entre le BAI et le Service de développement économique, ces missions sont d'abord organisées à l'interne de la Ville. De 1997 à 2000, elles le seront par Montréal Internationale¹⁵ et, dès l'an 2000, une entente avec des organismes externes fait en sorte qu'elles seront organisées par ce qui est convenu d'appeler alors Équipe Montréal. Le Bureau des relations internationales s'occupe toujours du volet institutionnel des missions alors que Équipe Montréal se charge du volet économique (recrutement et programme).

Les missions économiques de la Ville sont axées sur la promotion de l'expertise urbaine (produits, services et savoir-faire liés à des activités tels l'urbanisme, la géomatique, l'environnement, les

¹⁴ Voir l'annexe 1 - Liste des villes avec lesquelles Montréal a signé des accords au fil des années.

¹⁵ Montréal Internationale est fondée en 1996 sous l'impulsion du maire Pierre Bourque - voir page suivante.

transports et la circulation et elles ont lieu en Amérique centrale, en Asie, au Proche-Orient et en Europe de l'Est.

En matière de coopération, la Ville de Montréal signe en 1996, pour la première fois, une entente de contribution directement avec l'ACDI devenant ainsi agence d'exécution d'un projet de géomatique à Beyrouth. Cette entente sera suivie d'une seconde entente du même type pour l'exécution d'un projet à Hanoi. La Ville poursuit en parallèle ses relations de partenariat avec la Fédération canadienne des municipalités pour des projets de moindre envergure avec des villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Le maire Pierre Bourque devient vice-président et trésorier de METROPOLIS. De cette implication naît, à Montréal en 1996, l'Institut international de gestion des grandes métropoles (IIGGM)¹⁶ dont la vocation est la formation d'élus et de gestionnaires de grandes métropoles. Même si les questions environnementales demeurent importantes au sein des grands forums internationaux, l'accent est mis, dès la fin des années 90, sur la lutte contre la pauvreté. Au nom de METROPOLIS, le maire Bourque fait campagne auprès des Nations unies et des institutions financières internationales (IFI) pour faire reconnaître le rôle des villes dans la lutte contre la pauvreté.

La Ville de Montréal devient membre de la Ligue mondiale des villes historiques¹⁷.

Sous l'impulsion du maire Bourque et en concertation avec les gouvernements du Canada et du Québec et le milieu des affaires, Montréal International (MI) voit le jour en 1996 dans le but de favoriser l'accroissement des investissements étrangers à Montréal et de donner un nouvel élan à l'implantation de sièges d'organisations internationales. L'expertise de la Ville en matière d'affaires internationales sera mise à contribution par le prêt à MI d'employés du BAI. Montréal International remplace donc la Société du Centre de conférences internationales de Montréal et se voit tout naturellement confier la gestion du FODIM.

Quelques années plus tard seront créés les Internationaux du sport de Montréal (ISM) qui obtiendront l'organisation des Mondiaux aquatiques de 2005. Devant la menace de se voir retirer l'organisation de ces jeux, l'ISM ferme ses portes. Ce sera grâce aux efforts déployés plus tard par le futur maire de Montréal, Gérald Tremblay, que ces jeux auront bel et bien lieu à Montréal en 2005. Le chantier du Quartier international de Montréal sera lancé de même que celui de l'agrandissement du Palais des congrès.¹⁸

¹⁶ L'IIGGM sera dissout officiellement en 2017.

¹⁷ Montréal sera l'hôte de la conférence de la Ligue mondiale de villes historiques en 2003.

¹⁸ <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/montreal-accueille-plus-de-congres-internationaux-que-toute-autre-ville-des-ameriques-687789891.html>. En 2017 Montréal prend le premier rang des villes ayant accueilli le plus de congrès internationaux dans les Amériques et surpasse des destinations telles que Washington, New York, Chicago, Buenos Aires et Toronto en accueillant 149 de ces événements ; un record historique qui dépasse celui établi en 2005 avec l'accueil de 108 événements.

L'ÉLECTION DU MAIRE GERALD TREMBLAY :
CREATION DE LA NOUVELLE VILLE DE MONTREAL
(2001-2012)

En créant la nouvelle Ville de Montréal, en janvier 2002, le législateur avait entre autres préoccupations le positionnement international de Montréal, « ville de langue française »¹⁹, dans un contexte de concurrence accrue entre les villes. La création de la nouvelle ville génère un nouvel environnement politique dont il faudra tenir compte dans le déploiement de l'action internationale de la Ville. De nouveaux partenariats et de nouveaux mécanismes de fonctionnement verront le jour.

Contrairement à ces prédécesseurs, le maire Tremblay confiera au début de son mandat la responsabilité des affaires internationales de la Ville à un membre du comité exécutif. Il organise le Sommet de Montréal en juin 2002, lors duquel la Ville s'engage à travailler de concert avec les organismes dédiés à la promotion internationale de Montréal à travers des actions précises dans les domaines suivants : la culture, le tourisme, les événements sportifs, la prospection d'organismes internationaux, etc. La Ville décide de participer au développement de grands projets et d'initiatives susceptibles d'accroître sa présence et son rayonnement sur la scène internationale et améliorer aussi les conditions d'accueil à Montréal.

Lors d'un atelier sur l'axe, *Montréal, métropoles d'innovation et de création ouverte sur le monde*, il dégage un consensus en ce qui concerne les domaines qui contribuent à faire rayonner Montréal :

« ...les domaines du sport, de la culture ... contribuent au rayonnement international de Montréal et offrent des attraits touristiques considérables pour la métropole ... D'autres secteurs d'activités servent également à promouvoir Montréal à l'échelle internationale. Les participants notent le secteur de la mode et le bassin universitaire diversifié. »

L'une des propositions du Sommet se lit comme suit :

« Accroître l'implication de la Ville dans le développement et la réalisation de projets de coopération bilatérale et multilatérale avec des villes étrangères. On recommande d'élaborer une stratégie de relations internationales de la Ville qui s'appuie sur les principes suivants : privilégier les relations internationales avec la francophonie mondiale, les villes des Amériques et les villes offrant un potentiel de retombées pour la communauté montréalaise ».

On privilégie également l'harmonisation des priorités montréalaises avec celles des gouvernements québécois et canadien ainsi qu'avec les différents réseaux montréalais. En terminant, on reconnaît l'importance d'intégrer les ententes internationales, dont les jumelages signés par les anciennes villes fusionnées et la Communauté urbaine de Montréal.²⁰

¹⁹ Chapitre I, premier article de la Constitution de la municipalité de Montréal.

²⁰ Les ententes bilatérales de villes se chiffrent à près de 50. De plus, la Ville de Montréal devient automatiquement membre de METROPOLIS à la place de la CUM.

Différents chantiers sont lancés concernant le rayonnement international de Montréal soit pour le Branding de Montréal, la création d'un Centre de formation à distance et d'une Cité universitaire internationale.²¹

Sur le plan des relations bilatérales, le maire Tremblay met un frein à la signature de nouvelles ententes bilatérales avec des villes étrangères à l'exception d'une qui sera signée avec Bruxelles en 2009 et une autre avec Guangzhou en 2010.

Il se rendra à Lyon, à la tête d'une mission économique pour souligner le 20^e anniversaire des relations entre les deux villes; cette mission le conduira à Marseille pour signer un partenariat avec la Chambre de commerce et industrie de Marseille Provence qui souhaite reprendre le concept du Concours Commerce Design développé par la Ville de Montréal entre 1995 et 2004.

En 2007, deux missions économiques sont conduites par le maire Tremblay, à Dubaï au printemps et en Israël en septembre de la même année. Il effectuera une importante mission économique à Paris en 2012 en compagnie des chefs de direction de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, de Montréal International et de Technoparc Montréal; à l'occasion de cette mission, il prononcera une allocution devant un parterre de 225 personnes réunies par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

En 2010, la Ville de Montréal participe à l'exposition universelle de Shanghai où plus de 200 pays et organisations internationales participent et où quelque 70 millions de visiteurs sont attendus. Pour la première fois dans l'histoire des Expositions universelles, des villes sont invitées à participer sur le thème « Meilleure ville, Meilleure vie ». L'Espace Montréal sera situé dans le secteur réservé aux meilleures pratiques urbaines, une zone rassemblant une cinquantaine de villes choisies de par le monde. Profitant de l'ouverture de cette exposition, le maire Tremblay, présidera une mission en Chine, organisée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Il participera à l'inauguration officielle de l'Espace Montréal avec son homologue shanghaiën et assistera également aux célébrations de la Journée de Montréal soulignant les 25 ans d'amitié entre les deux villes sous le thème *11 373 km pour célébrer l'amitié*. En gage d'amitié La Ville de Montréal offrira à la Ville de Shanghai la mosaïciculture montréalaise *L'homme qui plantait des arbres*, inspirée du film d'animation de Frédéric Back.

Le maire Tremblay est très actif au sein des organisations internationales de villes. Il accepte la charge de secrétaire-trésorier de METROPOLIS et soutient la formation au sein de cette association du Réseau international Femmes de METROPOLIS. En 2005 il est élu vice-président au Bureau de l'AIMF lors de l'assemblée générale d'Antananarivo et il sera l'hôte, en avril 2006, d'un colloque de l'AIMF, présidé par Bertrand Delanoë, maire de Paris. Le maire Gérald Tremblay accepte un poste de vice-président du Bureau exécutif et vice-président de la région Amérique du Nord de CGLU. En août 2005, la Conseil municipal de Montréal endosse la Déclaration des gouvernements locaux pour les objectifs du millénaires, approuvés par le Conseil mondial de CGLU.

En 2007, la Ville de Montréal devient officiellement membre du Groupe de travail sur la culture de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), qui a pour but de veiller à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture. Au cours d'une mission en Asie, le maire participe au congrès mondial de CGLU, à Jeju (Corée du Sud), confirmant ainsi le rôle actif de Montréal à l'intérieur de CGLU.

²¹ Aucun de ces projets ne se concrétisera.

En tant que maire de la ville hôte du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, le maire Tremblay participe en 2007 à la rencontre de Curitiba visant à créer un réseau des villes pour la biodiversité. Il en profitera pour soulever la question de la prolifération des réseaux de villes qui traitent d'enjeux similaires en citant l'ICLEI (Council on local Environmental Initiative)²² dont la Ville est membre depuis de nombreuses années via son service de l'environnement.

Le maire Tremblay s'associe à une campagne de recrutement de nouveaux membres pour Mayors for Peace (Hiroshima), en collaboration avec la Ville de Whistler.

À des fins de coopération et de solidarité, la Ville signe en 2006 une entente avec Uniterra pour réaliser un projet pilote visant la participation d'employés municipaux à des missions de coopération internationale dans le cadre de ce qui est appelé un « Congé solidaire »²³. L'employé adhérant au congé solidaire passe un séjour dans un pays en développement afin d'apporter sa contribution volontaire à un projet de développement. Uniterra est financé par l'ACDI et il est géré conjointement par le CECI (Centre canadien d'étude et de coopération internationale) et l'EUMC (Entraide universitaire mondiale du Canada). En outre, grâce à des fonds obtenus auprès de la FMC, Montréal réalise un projet de coopération avec Bamako (Mali) dans le domaine de la perception des recettes.

À la suite du violent séisme survenu en Haïti en 2010, la Ville de Montréal s'engage à participer au Programme de coopération municipale Canada-Haïti (PCM) mis en œuvre en 2011 par l'ACDI afin d'aider les municipalités d'Haïti à mieux planifier et coordonner leurs efforts de reconstruction.²⁴

On assiste en 2003 au transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval qui doit se doter d'une nouvelle jetée internationale. Pour améliorer les conditions d'accueil de grands événements et soutenir la réputation internationale de Montréal « Ville de Festivals », le maire Tremblay annonce, en 2007, l'aménagement du Quartier des spectacles qui sera inauguré en septembre 2009.

Montréal est désignée Capitale mondiale du livre par l'UNESCO en 2005-2006 et en juin 2006 elle est nommée « Ville de design » par le Réseau des villes créatives de l'UNESCO. En 2011, Montréal est admise au sein Réseau des cités interculturelles du Conseil de l'Europe.

²² Le congrès mondial d'ICLEI aura lieu à Montréal en 2018.

²³ La participation de la Ville de Montréal au programme de Congé solidaire, a permis aux employés d'effectuer depuis plus de 50 missions (chiffre de 2017) en transport, en informatique, en finances, en gestion urbaine, en ressources humaines et en gestion documentaire. Des villes comme Bamako, Dakar, Blantyre, Cotonou, Thiès et Pobé ont bénéficié de l'expertise montréalaise.

²⁴ Programme de coopération municipale Haïti-Canada est toujours en vigueur en 2018 et la Ville de Montréal y participe activement.

**L'ELECTION DE DENIS CODERRE :
LE VIVRE ENSEMBLE
2013-2017**

Le maire Denis Coderre poursuivra, pour l'essentiel, les engagements pris par ses prédécesseurs sur le plan des relations bilatérales (ANNEXE 1) et multilatérales (ANNEXE 2) ainsi qu'en matière de coopération et de solidarité à travers notamment les projets avec Haïti et le programme de « Congés solidaires ».

En ce qui a trait aux relations bilatérales de villes, le maire Coderre signe de nouvelles ententes et en reconduit ou en renouvelle certaines:

Nouvelles ententes signées :

- 2015 : Johannesburg , Séoul et Shenzhen
- 2016 : Dublin, Mexico, Montreux
- 2017 : Miami, Porto-Novo, Strasbourg

Renouvellements d'ententes déjà existantes :

- 2014 : Port-au-Prince (1995, 2007), Bruxelles (2009), Lyon (1989, 1999), Paris (1991, 2006)
- 2015 : Dakar (2001), Shanghai (depuis 1985, 22 mémorandums et accords de coopérations)
- 2016 : Abidjan (1989, 1991), Tel-Aviv (1996)
- 2017 : Alger (1999), Guangzhou (2010), Tunis (1999), Bruxelles (2009, 2014), Beyrouth (1996)

À l'initiative du maire Coderre, la ville organisera en juin 2015 un « Sommet du vivre ensemble » qui réunira une vingtaine de maires et qui aboutira à la création de l'Observatoire international des maires sur le vivre ensemble. Cet observatoire a pour but de promouvoir les meilleures pratiques et les initiatives mises de l'avant par les villes membres sous divers thèmes : culture, développement social, gouvernance, habitation, justice, sécurité publique, sports et loisirs, transports, urbanisme.

Le 4 décembre 2015, Denis Coderre participe au Sommet des élus locaux pour le climat qui réunit 1 000 maires des plus grandes villes du monde des pays du Nord et du Sud dans la salle des fêtes de la mairie de Paris lors de la COP 21.

Denis Coderre présidera une importante mission commerciale en Chine, du 30 octobre au 6 novembre 2015, composée de 70 représentants du monde des affaires, du milieu académique et de la culture. Cette mission le mènera dans les villes de Beijing, Shanghai, Shenzhen, Guangzhou, ainsi que dans la Région administrative spéciale de Hong Kong. De nouveaux protocoles d'ententes avec Guangzhou (anciennement Canton) et Shenzhen seront signés à l'issue de cette mission. Une des plus importantes relations bilatérales établies par la Ville de Montréal depuis 30 ans sera confirmée avec Shanghai afin de poursuivre les échanges dans le

domaine des parcs et de l'horticulture²⁵ et d'élargir sa portée à d'autres champs d'intérêt, dont le développement économique, la culture, l'environnement et le développement durable, la gouvernance urbaine et le secteur social.

Montréal International et les partenaires fondateurs de Contact MTL²⁶ lancent officiellement à Hong Kong le chapitre asiatique de Contact MTL, un réseau de personnes engagées à promouvoir bénévolement la métropole québécoise dans le monde. Une vingtaine d'établissements et d'institutions phares du Grand Montréal, ayant des missions, des expertises et des réseaux complémentaires, participent à cet élan pour renforcer le positionnement du Grand Montréal comme métropole économique, technologique, culturelle.²⁷

Au cours de cette mission, le maire Coderre assiste au lancement de La Maison de Montréal, une initiative conjointe de l'Université du Québec à Montréal et de la SHNU (Shanghai Normal University). La Maison de Montréal fera notamment la promotion de l'enseignement du français à Shanghai et favorisera les échanges d'étudiants dans divers domaines, dont la gestion des affaires. La Maison constituera une vitrine et un outil de promotion des relations Montréal-Shanghai.

Après avoir accueilli à Montréal, en septembre 2016, le Forum de l'économie sociale, le maire Coderre se rendra à Quito, en octobre 2016, pour participer au congrès mondial de CGLU et à la 3^e conférence des Nations unies HABITAT III portant sur l'Agenda 2030 et le logement.

Durant son mandat, le maire Coderre accepte la présidence de METROPOLIS dont il accueillera à Montréal le congrès en juin 2017 en même temps que l'assemblée générale de l'AIMF au sein de laquelle il est président de la commission du « vivre ensemble ». Il accueillera aussi à Montréal en juin 2017 la 17^e conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP) ayant pour thème « La participation sans exclusion ». C'est l'Office de consultation publique dont c'est le 15^e anniversaire cette année-là qui en assure le suivi.

En 2017, les célébrations du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal donneront lieu à une panoplie d'activités dont à titre d'exemples les Géants de Nantes, la Formule E (course de voitures électriques au centre-ville). Grâce à cette programmation d'envergure, Montréal accueillera un nombre record de touristes. Parmi les legs importants, mentionnons le Jardin de Paris dans le parc de La Presse, l'aménagement d'un parc à l'entrée de l'autoroute Bonaventure avec l'œuvre de l'artiste barcelonais Jaume Plensa, *Source*, et l'illumination du pont Jacques-Cartier.

Le comité exécutif adoptera en août 2017 un Cadre stratégique des relations internationales mettant l'accent sur les enjeux du vivre ensemble, du développement durable et de la démocratie.

²⁵ Les relations entre Montréal et Shanghai ont permis la création du Jardin du Lac de rêve, l'un des plus grands jardins traditionnels chinois au monde à l'extérieur de la Chine, et érigé au cœur du Jardin botanique. Plus d'une vingtaine de mémorandums et d'accords ont été signés depuis 1985 avec Shanghai.

²⁶ Dans la foulée des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, Montréal International invite tous les passionnés du Grand Montréal à s'engager activement comme ambassadeurs au sein de Contact MTL pour faire connaître et reconnaître les succès de la métropole à l'échelle internationale.

²⁷ Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université McGill, Université Concordia, École de technologie supérieure (ÉTS), Polytechnique Montréal, HEC Montréal, Aéroports de Montréal, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Tourisme Montréal, Ville de Montréal, Développement économique de Laval, Agglomération de Longueuil, Palais des congrès de Montréal, Regroupement des collèges du Montréal métropolitain, Table des préfets et élus de la couronne sud, Conseil des relations internationales de Montréal, et le Réseau des délégations et délégations générales du Québec à l'étranger.

C'est dans ce cadre que le Bureau des relations internationales retrouve son rôle de coordination d'ensemble des affaires internationales de l'administration municipale de Montréal.

Le statut de métropole est conféré à Montréal par le projet de loi 121 en septembre 2017.

En 2017 Air Canada inaugure un vol direct entre Montréal et Shanghai.

L'ELECTION DE VALERIE PLANTE : 2017 -

Peu après son élection, Valérie Plante se rend à Chicago, au début du mois de décembre 2017, pour assister à la conférence du C40 «Cities for Climate». De là, elle s'envole pour l'Europe francophone pour participer à la première Conférence de Paris, organisée par le Forum économique international des Amériques. Ce sommet regroupe des chefs d'entreprises et des représentants d'organisations internationales. La mairesse Plante effectue à cette occasion de nombreuses visites à caractère diplomatique et économique dans la capitale française, de même qu'à Lyon et à Bruxelles.

En juin 2018, elle effectue sa première mission économique au Japon²⁸ organisée en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Cette mission permettra de souligner les 20 ans d'amitié entre Montréal et Hiroshima. Au cours de cette visite, la mairesse Plante est faite citoyenne d'honneur de la Ville d'Hiroshima. Cette mission s'inscrit dans le contexte de l'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et dans le cadre de la *Stratégie de développement économique 2018-2022* adoptée par l'administration municipale.

En novembre 2018, la mairesse de Montréal dirige une seconde mission économique à Los Angeles en appui à l'industrie du cinéma et de la télévision, organisée conjointement avec le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec et la SODEC, elle multipliera les rencontres auprès de grands studios californiens. La mairesse prendra également la parole lors de la conférence La CoMotion, un rassemblement pour la mobilité durable.

En décembre 2018, la mairesse Plante participe à Marrakech au Global Forum on Migration and Development (GFMD) initié par les Nations Unies. Mme Plante participera au lancement du Conseil des maires sur les migrations, une organisation financée par la Suisse et l'Open Society Foundations afin de permettre aux villes de faire entendre leur voix sur la scène internationale sur les questions de migrations et plaider en faveur de politiques d'immigration qui s'arriment à l'expérience réelle des villes, où vivent la majorité des migrants et des réfugiés. La mairesse de Montréal fera partie du comité directeur de ce conseil, avec la mairesse de Freetown en Sierra

²⁸ Les entreprises et organisations montréalaises qui ont participé à cette mission sont : Aéroports de Montréal, Air Canada, Association des hôtels du Grand Montréal, Association Hôtellerie Québec, BCH, Carbonleo, Comité Olympique Canadien, Écotech, Eidos, Hôtel Mortagne, Investissement Québec, K2 Géospatial, Lallemand, Maison Milan, Mhubo, Montréal International, Productions l'Éloi, Santor security inc., Sid Lee, Tourisme Montréal, Trafalgar School, Université Concordia, Université McGill, Université du Québec à Montréal, XPND Capital. Faits à souligner l'entreprise montréalaise Mhubo, leader montréalais en intelligence artificielle ouvre ses premiers bureaux à Tokyo. Un protocole inter-universitaire est signé entre l'UQAM, Concordia et Hiroshima City University.

Leone, et les maires de Los Angeles aux États-Unis, de Bristol au Royaume-Uni, d'Athènes en Grèce, de Milan en Italie, de Kampala en Ouganda et d'Amman en Jordanie. C'est à Valérie Plante que reviendra la tâche de présenter la déclaration des villes devant le parterre des États signataires du Pacte mondial sur les migrations.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'histoire récente nous apprend que l'engagement de la Ville de Montréal en matière internationale ne s'est jamais démenti au fil des administrations qui se sont succédé depuis les années 60. Les divers exemples cités précédemment illustrent comment les autorités municipales de Montréal ont joué un rôle de premier plan sur la scène internationale afin de favoriser son développement, sa reconnaissance et lui permettre d'apporter sa contribution aux enjeux qui interpellent directement les autorités locales partout dans le monde. Voici en bref ce que furent les lignes de force de l'administration municipale de Montréal en la matière au fil des dernières décennies.

Le maire Jean Drapeau a posé les premiers jalons de la reconnaissance internationale de Montréal par la réalisation de grands événements.

Pour sa part, Jean Doré s'est chargé de mettre en place un service administratif apte à coordonner l'action internationale de la municipalité, à intensifier son rôle au sein des organisations internationales de villes. Il fut le premier maire à conduire des missions économiques à l'étranger et c'est sous son administration que seront réalisés les premiers projets de coopération en direction de villes en développement. C'est aussi sous l'ère Doré que sera ébauchée une stratégie concertée d'accueil d'organisations internationales à Montréal.

Pierre Bourque aura été le maire de la multiplication des ententes bilatérales de villes avec la complicité des nombreuses communautés culturelles vivant à Montréal et c'est dans le cadre de son mandat que sera créé Montréal international.

Le maire Gérald Tremblay aura eu entre autres défis de devoir définir l'action internationale dans le contexte de la création de la nouvelle ville de Montréal née de la fusion des municipalités de l'île de Montréal. Son premier mandat à la mairie de Montréal coïncidera avec la naissance de CGLU au sein de laquelle le maire Tremblay acceptera certaines charges au bureau exécutif et il en fera de même au sein de l'AIMF et de METROPOLIS.

Le mandat du maire Denis Coderre sera marqué par la priorité qu'il accordera à l'enjeu du vivre ensemble en y consacrant un sommet de maires et en créant un observatoire international sur cet enjeu. Il n'hésitera pas à signer de nouvelles ententes avec des villes étrangères et à en reconduire certaines déjà existantes. Il assumera la présidence de METROPOLIS.

En ce qui concerne Mme Valérie Plante, elle sera très rapidement interpellée à l'international peu après son élection. Les lignes de force qui se dessinent laissent entrevoir que son action internationale sera conduite en cohérence avec son projet politique pour Montréal qui concerne notamment la mobilité durable. Les mois qui suivront permettront d'en savoir davantage sur ses priorités.

Donc, que ce soit dans le cadre de ses relations bilatérales avec des villes amies de divers continents, par sa participation au sein des organisations mondiales de villes, par la réalisation d'actions de solidarité et de projets de coopération et grâce à des partenariats avec les gouvernements et avec les institutions et divers acteurs montréalaises, la Ville de Montréal a su déployer les énergies et allouer les ressources nécessaires pour se positionner à l'échelle internationale. Nul doute qu'elle continuera de le faire sur les enjeux qui l'interpellent directement et interpellent la communauté internationale relativement à l'environnement, au vivre ensemble,

à la sécurité publique, à la vie démocratique et au développement économique, social, et culturel de nos sociétés.

ANNEXE 1²⁹

Liste des villes avec lesquelles Montréal a signé des accords au fil des années (pacte d'amitié, déclaration d'intention, accord de coopération, mémorandum ...)

AFRIQUE

Abidjan - 1989, 1991, 2016
Alger - 1999, 2017
Casablanca - 1999
Dakar - 2001, 2015
Johannesburg - 2015
Porto Novo - 2017
Tunis - 1999, 2017

AMÉRIQUE

Boston - 1995
Los Angeles - 1992
Managua - 2001
Mexico - 2016
Miami - 2017
Monterrey - 1994
Port-au-Prince - 1995, 2007, 2014
Quito - 1997
Rio Janeiro - 1992
San Salvador - 2001
Santiago du Chili - 1997

ASIE

Chine

Beihai - 1998, 2000
Beijing - 1998, 2000
Guangzhou - 2010, 2014, 2016 (METROPOLIS), 2017
Busan - 2000
Shanghai - 1985 à 2015 (22 mémorandums et accords de coopération)
Shenzhen - 2015
Yunnan - 1999 et 2000, 2001, 2004 (mémorandums)
Hanoi - 1995, 1997
Hiroshima - 1998
Séoul - 2015
Subir Bay Freeport - 2000

²⁹ <https://archivesdemontreal.ica-atom.org/ententes-de-jumelage-ou-de-cooperation-1985-2018>

EUROPE

Athènes - 1997

Bruxelles - 2009, 2014, 2017

Bucarest - 2001

Dublin - 2016

Dusseldorf - année non indiquée

Erevan - 1998, 2001, 2010

Lyon - 1989, 1999, 2014

Milan - 1996

Montreux - 2016

Moscou - 1992, 1999, 2000

Paris - 1994, 2006, 2014

Strasbourg - 2017

PROCHE ORIENT

Beyrouth - 1996, 2017

Tel-Aviv - 1996, 2016

ANNEXE 2³⁰

Les réseaux internationaux auxquels appartient Montréal (par ordre alphabétique)

Alliance des villes des Grands □Lacs et du Saint-□Laurent (AVGLSL)
Association internationale des maires francophones (AIMF)
C40 Cities Climate Leadership Group
Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)
Centre Jacques Cartier (Entretiens Jacques-□Cartier)
Cités Gouvernements Locaux Unis (CGLU)
Coalition internationale des villes contre le racisme (UNESCO)
Compact of Mayors
Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI)
Conseil mondial des maires sur les changements climatiques / World Mayors Council
on Climate Change
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA)
Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)
Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV)
Global Network on Safer Cities (UN - HABITAT)
Government Finance Officers Association (GFOA)
International Foundation of Employee Benefit Plans
Ligue des villes historiques
Mayors for Peace / Maires pour la paix
Metropolis (Association mondiale des grandes métropoles)
Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble
Réseau des cités interculturelles du Conseil de l'Europe
Réseau des villes créatives de l'UNESCO
Réseau des villes gourmandes DÉLICE
Réseau international des villes lumières / Lighting Urban Community International (LUCI)
Society of Actuaries
Strong Cities Network
Union mondiale des villes olympiques (UMVO)
Urban Sustainability Directors Network (USDN)
World Cities Culture Forum
World Winter Cities Association for Mayors
100 Resilient Cities (Rockefeller Foundation)

À cela s'ajoute sa participation à l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP).

³⁰ Cadre stratégique des relations internationales de Montréal, août 2017, page 15.

ANNEXE 3³¹

Les organisations internationales présentes à Montréal (par ordre alphabétique)

Parmi les organisations internationales présentes à Montréal, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) occupe une place centrale en raison de son envergure. Ceci dit, la diversité des organisations internationales basées à Montréal contribue au dynamisme de la métropole.

De plus, la présence active de la communauté diplomatique et consulaire facilite grandement les relations internationales. Montréal est la deuxième ville d'Amérique, derrière New York, quant au nombre de missions diplomatiques accréditées.

Académie internationale de droit et de santé mentale
Agence mondiale antidopage
Agence universitaire de la Francophonie
Airports Council International
Alternatives International
Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires
Association internationale de science politique
Association internationale des conférenciers professionnels de la francophonie
Association internationale des critiques de théâtre
Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales
Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires
Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme
Bureau international des droits des enfants
Campagne internationale action climat
CANEUS International
Centre international pour la prévention de la criminalité
Centre mondial d'excellence des destinations
Civil Air Navigation Services Organisation
Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
Commission de coopération environnementale
Confédération mondiale sur la science de la productivité
Conseil des festivals jumelés
Conseil international de formation aérospatiale
CospasSarsat

³¹ Cadre stratégique des relations internationales de Montréal, août 2017, pages 17, 18.

Fédération internationale de football corporatif
Fédération internationale des associations de contrôleurs aériens
Fédération internationale des associations de multimédia
Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle Fédération internationale
d'inter-crosse
Fédération mondiale de l'hémophilie
Fédération mondiale des journalistes scientifiques
Femmes et villes International
Finance Alliance for Sustainable Trade
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
FRANCOPOL
Future Earth
Groupe de Montréal
Institut international des sciences humaines intégrales
International Air Transport Association
International Business Aviation Council
International Council of Design
World Design Organization
International Executive Search Federation
International Federation of Airline Pilots' Associations
Médecins du monde Canada
New Cities Foundation
Orbicom – Réseau des Chaires UNESCO en communication
Organisation de l'aviation civile internationale
Organisation internationale du tourisme social – Amériques
Organisation universitaire interaméricaine – Collège des Amériques Partenariat mondial pour
l'électricité durable
Public Population Project in Genomics (The)
Pulp and Paper Products Council
Réseau mère-enfant de la francophonie
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Secrétariat international de l'eau
Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone Secrétariat
international francophone pour l'évaluation environnementale Société internationale d'urologie
The Transplantation Society
UNESCO Institute for Statistics
Union internationale de psychologie scientifique
World Airlines Clubs Association
World Lottery Association
World Wide Hearing